

COMMUNE DE VALLOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur la

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXECUTER DES TRAVAUX (DAET) RELATIVE AU REMPLACEMENT DE LA TELECABINE DE LA SETAZ ET SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 12 janvier 2024

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations et ses propositions sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine de la Sétaz à Valloire et sur une demande d'autorisation de défrichement.

Le projet est soumis à étude d'impact et enquête publique conformément aux articles R.122-2 et R.123-1 du code de l'environnement.

Les documents et avis associés sont consultables à l'accueil de la mairie de Valloire.

Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <https://www.mairie-valloire.fr> et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête et aux horaires indiqués ci-dessous.

Par arrêté n° 0122-2023 en date du 20/11/2023, Monsieur le maire de Valloire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du lundi 11/12/2023 à 09 heures au vendredi 12/01/2024 18 heures soit pendant 33 jours consécutifs.

Monsieur Alain VINCENT et Monsieur Michel CHARPENTIER ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur titulaire et commissaire enquêteur suppléant par décision de désignation n° E23000175/38 en date du 08/11/2023 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Valloire, pendant la durée de l'enquête, du lundi 11/12/2023 à 09 heures au vendredi 12/01/2024 à 18 heures aux horaires suivants (à l'exception des jours fériés) du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 15h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions, soit :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet et disponible en mairie,
- Sur le registre électronique prévu à cet effet à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/daet-telecabine-valloire/>
- Ou bien les adresser par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, déposée au secrétariat de mairie ou envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du commissaire enquêteur, DAET TC de la Sétaz, mairie de Valloire, 1 place de la mairie, 73450 Valloire : le récépissé du secrétariat de mairie ou le cachet de la Poste tiendra lieu de preuve de réception dans le délai imparti.

Les correspondances pourront également être transmises par voie électronique via l'adresse courriel suivante : daet-telecabine-valloire@democratie-active.fr

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public lors de ses permanences aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 11/12/2023 de 14h à 18h
- Le mercredi 20/12/2023 de 09h à 12h
- Le mercredi 27/12/2023 de 14h à 18h
- Le samedi 06/01/2024 de 09h à 12h
- Le vendredi 12/01/2024 de 14h à 18h.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Valloire pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera aussi publiée sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication du présent avis, auprès de la mairie de Valloire, à l'adresse postale suivante : Mairie de Valloire – 1 Place de la Mairie – 73450 VALLOIRE